

Questionnaire aux candidats aux Législatives

2 DOCUMENTS - Publié le 24 mai 2022

Les candidats aux Législatives invités à prendre position sur les sujets d'intérêt majeur pour le développement de la Dordogne

 **20220524_CP_Questionnaire_Legislatives.pdf**
(.pdf, 84,7 Ko)



 **20220524_Questionnaire_Candidat_Legislativ**
(.pdf, 130,4 Ko)



Le Président du Conseil départemental de la Dordogne Germinal Peiro va adresser un questionnaire, sous forme de lettre ouverte, à l'ensemble des 44 candidats aux élections législatives de 12 et 19 juin sur les quatre circonscriptions du département.

A travers une série de 17 questions, il souhaite en effet que les candidats affirment leur position sur les principaux dossiers et projets structurants concernant l'aménagement du territoire.

Certains des sujets abordés relèvent directement de la compétence de l'Etat, d'autres sont mis en oeuvre par le Conseil départemental. Ils ont tous pour point commun de revêtir une importance capitale pour développer l'attractivité de la Dordogne et améliorer le quotidien des Périgourdins.

Parmi ces questions, figurent les dépenses d'aide sociale non compensées par l'Etat, le devenir des Départements, la question du désenclavement routier, la désertification médicale ou encore les enjeux environnementaux dont ceux de la préservation de la ressource en eau.

Les candidats aux Législatives ont jusqu'au 2 juin pour donner leurs réponses. Après analyse, celles-ci seront rendues publiques au cours de la semaine précédant le premier tour du scrutin.